

Intitulé de l'épreuve : Rédaction d'une note

Nombre de copies : 2

Numerotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

MARIANNE

AMBASSADE DE FRANCE

EN BORDURIE

Szohád, le xx/xx/2021

Service _____

Affaire suivie par :

Courriel :

Tel :

Note

à l'attention de
Madame l'ambassadrice

Objet : proposition de réponses aux revendications salariales d'agents de droit local de l'Institut français de Bordurie (IFB)

Dans un courriel en date du xx/xx/2021, certains agents de droit local de l'IFB ont sollicité auprès de Madame l'ambassadrice une revalorisation de leur salaire, à l'instar de leurs collègues Allemands.

La présente note propose :

- de rappeler la situation budgétaire de l'IFB (1) ;
- de mettre en place un Nouveau Cadre social (2) ;
- et d'organiser une rencontre avec les représentants titulaires du personnel dans le cadre du CPE (3).

N°

116

- Vous trouverez par ailleurs en annexe de cette note :
- une proposition de cadre de réponse aux agents de droit local, soumise à votre signature ;
 - un calendrier récapitulatif des démarches à mettre en place dans le cadre du règlement de cette affaire.

① Rappel de la situation financière de l'IFB

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à la COVID-19, 87% des Instituts français ont fermé leurs portes au public au cours du premier semestre 2020, entraînant une forte diminution de leurs ressources propres. Le taux d'autofinancement des Instituts devrait donc passer de 75% en 2019 à 66% en 2020. Pour faire face à l'urgence, 5 millions d'euros ont été mobilisés dans le cadre de redéploiements internes au programme IPS.

L'IFB connaît à l'inverse une situation budgétaire confortable. En effet, depuis 2016, la capacité d'autofinancement de l'institut est en nette augmentation = 1,5% en 2016 ; 6% en 2020 ; et une projection de 7% en 2021 et 8% en 2025. Ainsi, les recettes réalisées en 2020 étaient de 124 659 piastres et les recettes prévisionnelles en 2021 sont estimées à 173 157 piastres.

Ainsi, l'IFB - qui dispose de xxxx agents dont xxx agents publics de droit français et xxx agents de droit local - est en mesure de répondre favorablement à la sollicitation de revalorisation des salaires des agents de droit local, sous réserve de la mise en place d'un Nouveau cadre salarial.

② Mise en place d'un Nouveau Cadre salarial

Le Cadre salarial est un document qui établit le niveau de salaire, applicable par type de fonction.

Il définit les niveaux de rémunération, en se basant sur les niveaux pratiqués sur le marché local de l'emploi et assure l'équité des rémunérations entre les agents des services et postes dans le pays.

Compte-tenu de l'écart de rémunération entre la grille salariale des agents contractuels de droit local Allemand de l'Institut Goethe de Bardenie et celle des agents contractuels de droit local de l'IFB, il vous est proposé de saisir le Département dans le cadre d'une revalorisation de salaires. Vous trouverez joint à cette note les grilles salariales allemandes et françaises. Cette demande a pour objectif de maintenir la rémunération des agents de droit local à un niveau satisfaisant sur le marché du travail en Bardenie.

Vous trouverez en annexe ①, le calendrier et les modalités de mise en place de ce nouveau cadre salarial, qui sera soumis à un avis formel du Comité technique de proximité à l'étranger (CTPE).

③ Organisation d'une rencontre avec les représentants titulaires du personnel dans le cadre du CTPE

Selon le décret n° 2014-1000 du 3 septembre 2014, le CTPE est placé auprès de l'Ambassadeur et concerne, notamment les agents de droit local relevant du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il est compétent pour examiner les "questions à caractère général concernant la communauté de travail". Il est composé, pour l'Ambassade de France en Bardenie, de 4 représentants, dont vous trouverez ci-dessous la liste nominative :

- Madame xx, fonctionnaire, représentante du personnel ;
- Monsieur xx, fonctionnaire, représentant du personnel ;
- ... -

Il vous est proposé de rencontrer ces représentants titulaires du personnel pour soumettre au CTPE =

- d'une part le nouveau cadre salarial qui propose d'aligner à la hausse la grille salariale des agents de droit local de l'IFB à celle de ceux de l'Institut Allemand ;

- de proposer d'appliquer dans le cadre du dialogue de gestion entretenu avec la sous-direction DGA/DCERR/RES et après avis de celle-ci une augmentation des salaires des agents de droit local au titre de l'inflation de 2%. Vous trouverez jointe à cette note la note diplomatique sur le coût de la vie n° NDI-2021-999999.

Il convient de souligner que lorsque le cadre salarial est révisé, il n'est pas possible de prétendre à une augmentation des salaires au titre de l'augmentation du coût de la vie l'année suivante. Il vous est donc proposé de soumettre à la discussion et à l'avis des membres du CPE, les deux options d'augmentation salariale décrites ci-dessus.

Enfin, vous trouverez en annexe ②, une proposition de cahier de rétrocession aux agents ayant sollicité une augmentation de salaire.

Intitulé de l'épreuve : Rédaction d'une note

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

ANNEXE ①

Mise en place d'un nouveau
Code salarial - calendrier

OBJET	DATE	ACTEURS	OBSERVATIONS
① Préparation du projet de révision du code	XX/XX	Présidence: Ambassade Ensemble des Administrations DG Trésor IFB	Recueillir les renseignements auprès des autres représentations diplomatiques
② Saisine et consultation du CTPE	XX/XX	Présidence: Amb. Directeur IFB Représentants du personnel	Communication du projet de révision code
③ Transmission du dossier au Département : - analyse comparative des salaires - note du direct. de l'IFB - note du conseiller économique - nouveau projet - tableau d'incidence financière	XX/XX	Ambassade de France en BORDURIE	

N°
5.16

OBJET	DATE	ACTEURS	OBSERVATIONS
④ Accord du Département	XX/XX	Département	
⑤ Avenant au contrat des agents	XX/XX	Ambassade de France IFB	

Annexe ②
Courrier de réponse aux agents

MADIANNE

AMBASSADE DE FRANCE
EN BORDURIE

Szohod, le XX/XX/2021

Service :

Affaire suivie par :

Courriel :

Tel :

Madame, Monsieur,

Par lettre du XX/XX/2021, vous avez bien voulu attirer mon attention sur le niveau des salaires des agents contractuels de droit local de l'Institut Français de Bordurie et solliciter une revalorisation salariale. Je vous en remercie.

Je compte dès le XX/XX/2021 consulter le Comité technique de proximité de l'échanger pour lui soumettre des propositions de valorisation de salaires, et ne manquerai pas de revenir vers vous dès avis du Département. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre professionnalisme au quotidien, essentiels au bon fonctionnement de l'IFB.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Nadame X, Ambassadrice
de France en Bordurie

N°
6.1.6

0 1 2 3 4
5 6 7 8 9

Lined writing area with horizontal ruling lines.

N°
... / ...